



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# **LUTTE CONTRE LES INSECTES DANS LE SECTEUR FORESTIER CANADIEN : RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION NATIONALE CONTRE LES INFESTATIONS ACTUELLES ET FUTURES**

**Rapport du Comité permanent des ressources naturelles**

**James Maloney, président**

**FÉVRIER 2019  
42<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION**

---

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

#### **PERMISSION DU PRÉSIDENT**

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : [www.noscommunes.ca](http://www.noscommunes.ca)

**LUTTE CONTRE LES INSECTES DANS  
LE SECTEUR FORESTIER CANADIEN :  
RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION  
NATIONALE CONTRE LES INFESTATIONS  
ACTUELLES ET FUTURES**

**Rapport du Comité permanent  
des ressources naturelles**

**Le président  
James Maloney**

**FÉVRIER 2019**

**42<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION**

## **AVIS AU LECTEUR**

### **Rapports de comités présentés à la Chambre des communes**

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

# **COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES NATURELLES**

## **PRÉSIDENT**

James Maloney

## **VICE-PRÉSIDENTS**

Richard Cannings

Shannon Stubbs

## **MEMBRES**

David de Burgh Graham

Ted Falk

T.J. Harvey

L'hon. Kent Hehr

Paul Lefebvre (secrétaire parlementaire-membre sans droit de vote)

Jamie Schmale

Geng Tan

Nick Whalen

## **AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ**

Ziad Aboultaif

Blain Calkins

Pam Damoff

Jim Eglinski

Ali Ehsassi

L'hon. Ed Fast

Garnett Genuis

Joël Godin

Ken Hardie

Richard Hébert

Iqra Khalid

L'hon. Robert D. Nault

L'hon. Mary Ng  
Joe Peschisolido  
Churence Rogers  
Kim Rudd  
Romeo Sanganash  
Marc Serré  
Brenda Shanahan  
Cathay Wagantall  
Mark Warawa  
Jean Yip

**GREFFIÈRE DU COMITÉ**

Jubilee Jackson

**BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT**

**Service d'information et de recherche parlementaires**

Jesse Good, analyste  
Sophie Leduc, analyste  
Mohamed Zazouk, analyste

# **LE COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES NATURELLES**

a l'honneur de présenter son

## **ONZIÈME RAPPORT**

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié les insectes dans le secteur forestier canadien et a convenu de faire rapport de ce qui suit :



## TABLE DES MATIÈRES

---

SOMMAIRE.....	1
LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	3
LA LUTTE CONTRE LES INSECTES DANS LE SECTEUR FORESTIER CANADIEN .....	5
Introduction.....	5
Importantes infestations .....	7
Conséquences et facteurs de menace .....	10
Coopération transfrontalière.....	13
ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS.....	21
ANNEXE B LISTE DES MÉMOIRES .....	25
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT .....	27
OPINION SUPPLÉMENTAIRE DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA.....	29



## SOMMAIRE

---

Les insectes forestiers sont la principale cause de mortalité des arbres au Canada, et, selon des données probantes, ils risquent de faire de plus en plus de dommages. Le dendroctone du pin ponderosa, à l'ouest, et la tordeuse des bourgeons de l'épinette, à l'est, sont les espèces indigènes à l'origine des deux infestations les plus persistantes dans notre pays. D'autres insectes forestiers, dont la tordeuse de pin gris en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan, le dendroctone du Douglas, le dendroctone de l'épinette et le scolyte du sapin de l'Ouest en Colombie-Britannique, ainsi que des espèces exotiques telles que la spongieuse originaire d'Eurasie, le longicorne brun de l'épinette, venu d'Europe, ainsi que le longicorne asiatique et l'agrile du frêne, d'origine asiatique, font également de grands ravages.

Les infestations d'insectes forestiers peuvent se propager par diverses routes de commerce et de transport et sont exacerbées par les changements climatiques et les mesures d'extinction des feux de forêt. Les infestations qui se répandent actuellement au Canada nuisent à l'environnement, à l'économie et aux populations dont la subsistance dépend des ressources forestières. Elles perturbent notamment la santé et la biodiversité des forêts canadiennes, ce qui crée les conditions favorables à d'autres infestations. Elles diminuent aussi la qualité de la fibre de bois et les stocks, mettant ainsi en péril les populations et les entreprises tributaires des ressources forestières, elles menacent le patrimoine naturel de notre pays (les parcs nationaux et les arbres en milieu urbain), elles pourraient accroître le risque de feux de forêt et elles contribuent aux émissions de gaz à effet de serre qui sont produites au pays en transformant les arbres de puits de carbone en sources de carbone.

Près de 90 % des forêts canadiennes relèvent de la compétence des provinces et des territoires, mais le gouvernement fédéral, en collaboration avec les administrations régionales et les intervenants, offre un soutien en matière de recherche et une aide financière essentielle. Le Comité a appris que les gouvernements et les responsables de la lutte contre les insectes forestiers doivent se pencher sur les priorités suivantes afin d'améliorer la capacité d'intervention et d'adaptation du Canada en cas d'infestations d'insectes forestiers :

- faire fond sur des stratégies de prévention et d'intervention précoce en améliorant la surveillance active et l'analyse des voies d'entrée à risque ainsi que les inspections et les signalements à la frontière;

- assurer un financement à long terme pour soutenir des mesures de lutte contre les infestations persistantes d'insectes, en particulier celle du dendroctone du pin ponderosa;
- combler les écarts de connaissances entre les provinces et les territoires par des occasions de formation ou de transfert des compétences et des campagnes de sensibilisation de la population;
- intégrer le savoir autochtone aux pratiques de lutte contre les insectes forestiers, en conformité avec l'obligation de consulter qui incombe à la Couronne;
- appuyer les municipalités canadiennes dans le cadre de leurs efforts visant à s'attaquer aux infestations sur leur territoire;
- adapter les pratiques et les politiques en matière de gestion forestière aux changements écologiques et climatiques.

À cette fin, les témoins ont demandé au gouvernement fédéral d'élargir le dialogue national sur la lutte contre les insectes forestiers, en collaboration avec les administrations régionales et les intervenants.

## LISTE DES RECOMMANDATIONS

---

*À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent formuler des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude sont énumérées ci-après.*

### **Recommandation 1**

**Le Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes (le Comité) recommande que le gouvernement du Canada, en collaboration avec l'industrie, la société civile, les établissements de recherche, les gouvernements et les communautés autochtones, les gouvernements provinciaux, territoriaux et étrangers ainsi que les administrations municipales, renforce la capacité du pays de prévenir les infestations régionales de ravageurs, d'en atténuer les effets ou de s'y adapter en prenant les mesures suivantes :**

- a) continuer de resserrer la protection à la frontière contre les espèces exotiques envahissantes et de promouvoir des pratiques préventives ou proactives en matière de lutte contre des infestations, comme la stratégie d'intervention précoce pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans le Canada atlantique;**
- b) multiplier les études réalisées par le fédéral sur les espèces envahissantes, dont le dendroctone du pin ponderosa, notamment en ce qui concerne leurs répercussions sur les nouveaux environnements hôtes et d'autres facteurs liés aux changements climatiques ou écologiques;**
- c) fournir, s'il y a lieu, une aide financière ou stratégique à long terme en fonction des besoins exprimés par les administrations régionales et les aménagistes forestiers, dont les municipalités ainsi que les administrations et les collectivités autochtones;**
- d) gérer un système centralisé de signalement et de mise en commun de l'information pour faire en sorte que les aménagistes forestiers de tout le pays aient accès aux mêmes données sur la lutte contre les infestations;**

- e) offrir, s'il y a lieu, des possibilités d'éducation et de formation aux aménagistes forestiers dans les localités et les régions dont la capacité de lutte contre les infestations est insuffisante;
- f) investir dans la recherche et l'expertise en vue de mettre à profit le savoir autochtone concernant la gestion des ressources et des terres forestières;
- g) accroître la sensibilisation et la mobilisation des citoyens par des campagnes d'information du public visant à promouvoir et à normaliser les pratiques de réduction des risques;
- h) encourager l'adaptation des politiques régionales de récolte et de reboisement aux nouvelles réalités écologiques et aux données scientifiques concernant les changements climatiques, afin de garantir la diversité et la durabilité de la forêt urbaine et rurale;
- i) prévoir des recherches et du soutien pour aider les municipalités à composer avec les insectes envahissants et les maladies, en reconnaissant la valeur sociale, environnementale et économique de la forêt urbaine.

## **Recommandation 2**

**Le Comité recommande que le gouvernement du Canada convoque une réunion avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, ainsi qu'avec la Fédération canadienne des municipalités, afin d'élaborer une stratégie nationale coordonnée pour composer avec les insectes envahissants et les maladies, y compris leur impact sur la forêt urbaine.**

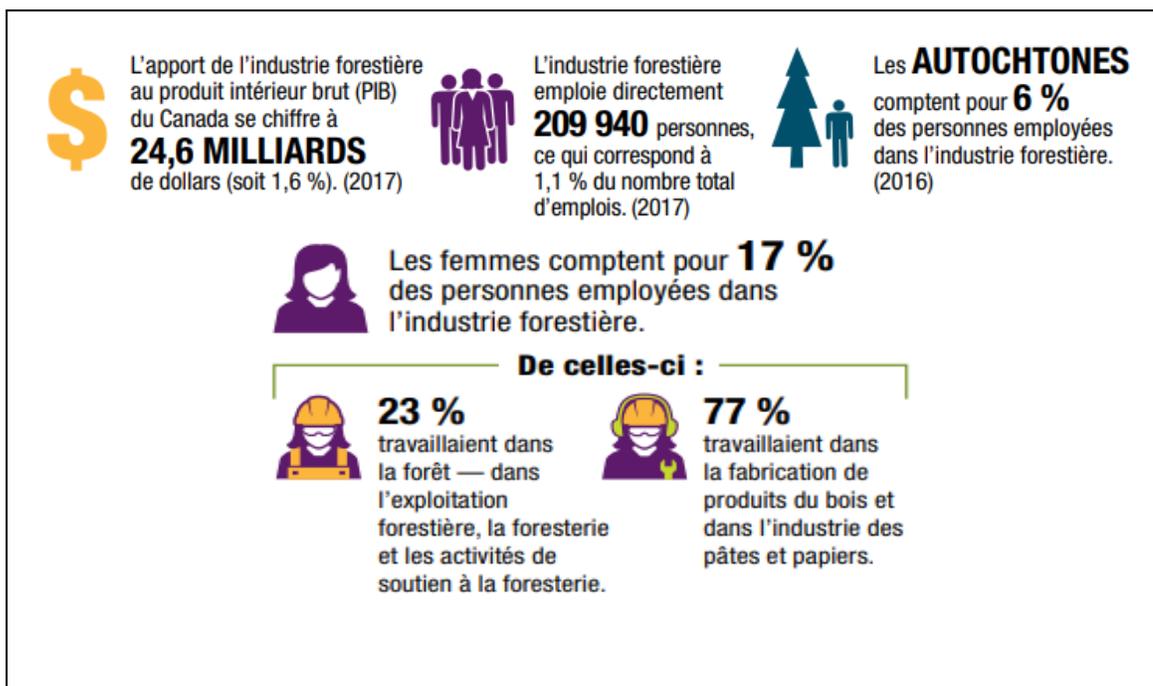


## LA LUTTE CONTRE LES INSECTES DANS LE SECTEUR FORESTIER CANADIEN

### INTRODUCTION

En juin 2018, le Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes (le Comité) a accepté d'entreprendre une étude et de rédiger les recommandations nécessaires pour protéger l'industrie forestière canadienne de la propagation des insectes forestiers, dont le dendroctone du pin ponderosa et la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Au cours des six réunions qu'il a tenues, le Comité a pu entendre le témoignage d'un large éventail d'experts concernant les répercussions des infestations d'insectes sur la population, l'économie et l'environnement du Canada, ainsi que les pratiques exemplaires permettant de lutter contre ces infestations à l'avenir. Le Comité est heureux de présenter son rapport final, notamment les constatations découlant de son étude et les recommandations au gouvernement du Canada.

Figure 1 : Coup d'œil sur l'industrie forestière canadienne

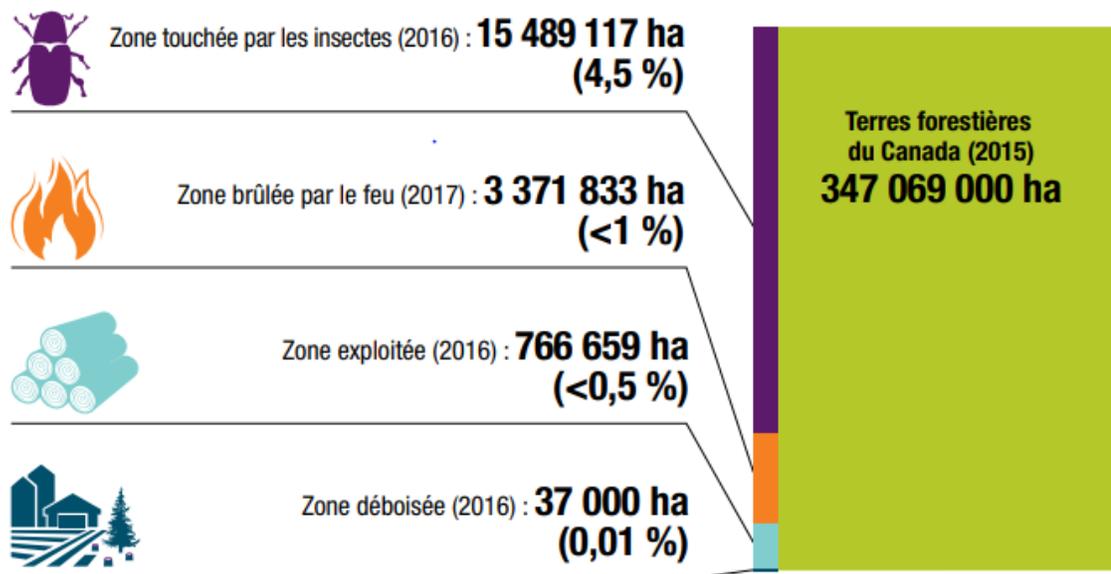


Source : [Ressources naturelles Canada](#).



Représentant environ 35 % de la masse terrestre du territoire canadien, les forêts font partie intégrante de notre environnement, de notre économie et de notre mode de vie. Les membres du Comité ont appris que l'industrie forestière est présente dans quelque 600 localités de partout au pays, entre autres dans plus de 150 localités situées dans des zones rurales, et que « [p]our 80 % des collectivités des Premières Nations au Canada, [...] la forêt est leur chez-soi<sup>1</sup> ». En 2017, l'industrie, dont le chiffre d'affaires a atteint 69 milliards de dollars, a contribué à hauteur de 24,6 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB) et a employé directement 209 940 personnes (figure 1). Les forêts sont également des puits de carbone naturels et pourraient aider le Canada à atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) qu'il s'est fixés en vertu de l'[Accord de Paris](#). En 2015, les forêts ont retiré environ 26 millions de tonnes de dioxyde de carbone de l'inventaire canadien des GES<sup>2</sup>.

Figure 2 : Perturbations forestières au Canada



Source : [Ressources naturelles Canada](#).

- 1 Comité permanent des ressources naturelles (RNNR), *Témoignages*, 1<sup>re</sup> session, 42<sup>e</sup> législature (*Témoignages*) : [Bradley Young](#) (directeur général, Association nationale de foresterie autochtone [ANFA]).
- 2 RNNR, *Témoignages* : [Derek MacFarlane](#) (directeur général régional, Service canadien des forêts, Centre de foresterie de l'Atlantique, ministère des Ressources naturelles [RNCa]); [Étienne Bélanger](#) (directeur, Foresterie, Association des produits forestiers du Canada [APFC]); [Richard Briand](#) (directeur, Secteur de la forêt, West Fraser Mills Ltd.); et [Young](#) (ANFA).

Les insectes forestiers sont la principale cause de mortalité des arbres au Canada (figure 2), et il existe des données probantes selon lesquelles il se peut que les perturbations qu'ils causent dans les forêts s'aggravent<sup>3</sup>. Le présent rapport a pour objectif de fournir une orientation stratégique au gouvernement du Canada quant à la façon d'améliorer la lutte nationale contre les insectes, à partir du témoignage de divers experts de l'industrie, de la société civile, du milieu universitaire, d'organisations autochtones et du secteur public. Les deux prochaines sections décrivent les grandes infestations d'insectes forestiers auxquelles le Canada fait face actuellement ainsi que leurs conséquences. La dernière section traite des pratiques exemplaires en matière de lutte contre les insectes par de multiples intervenants de plusieurs provinces ou territoires.

Les membres du Comité sont conscients que de nombreuses organisations désignent les insectes forestiers indésirables par le terme « ravageurs ». Or, [Bradley Young](#), de l'Association nationale de foresterie autochtone, a indiqué que ce terme s'accompagne de connotations idéologiques négatives et que les aînés autochtones n'emploient pas de termes comme celui-ci; ils « désignent plutôt les petits ravageurs par man îcosak ou par d'autres expressions autochtones respectueuses employées par les Cris, les Dénés, les Pieds-Noirs, les Haïdas, etc ».

## IMPORTANTES INFESTATIONS

Les insectes forestiers présents au Canada sont répartis en trois grandes catégories : les espèces indigènes, les espèces exotiques et les espèces envahissantes. Les espèces indigènes vivent dans les forêts canadiennes depuis des milliers d'années et participent aux fonctions essentielles du cycle de vie telles que la régénération et le rétablissement des forêts. Ce n'est qu'en cas d'infestations qu'elles deviennent nuisibles aux écosystèmes et aux ressources des forêts. Les espèces exotiques et envahissantes, en revanche, sont introduites dans des écosystèmes dans lesquels elles n'ont aucun prédateur naturel. Elles s'attaquent aux arbres qui n'ont pas adapté leurs mécanismes de défense contre celles-ci. Selon [Tracey Cooke](#), de l'Invasive Species Centre, « [u]ne espèce est envahissante si elle se répand hors de son aire de répartition habituelle et qu'elle risque d'avoir des effets néfastes sur l'écosystème, l'économie ou la société dans la zone géographique où elle est introduite ». Les espèces exotiques sont les espèces introduites récemment dans les forêts canadiennes<sup>4</sup>.

---

3 RNNR, *Témoignages* : [Allan Carroll](#) (professeur, Département des sciences forestières et de la conservation, University of British Columbia [UBC], à titre personnel).

4 RNNR, *Témoignages* : [Tracey Cooke](#) (directrice exécutive, Invasive Species Centre); [David Nisbet](#) (directeur, partenariat et science, Invasive Species Centre); [MacFarlane](#) (RNCa); [Jean-Luc St-Germain](#) (analyste des



*[Les cultures autochtones] placent plutôt la famille des insectes dans le contexte du cercle de la vie et reconnaissent d'emblée qu'ils sont à la fois beaucoup plus puissants et redoutables que les humains peuvent espérer l'être.*

Bradley Young,  
Association nationale de foresterie autochtone

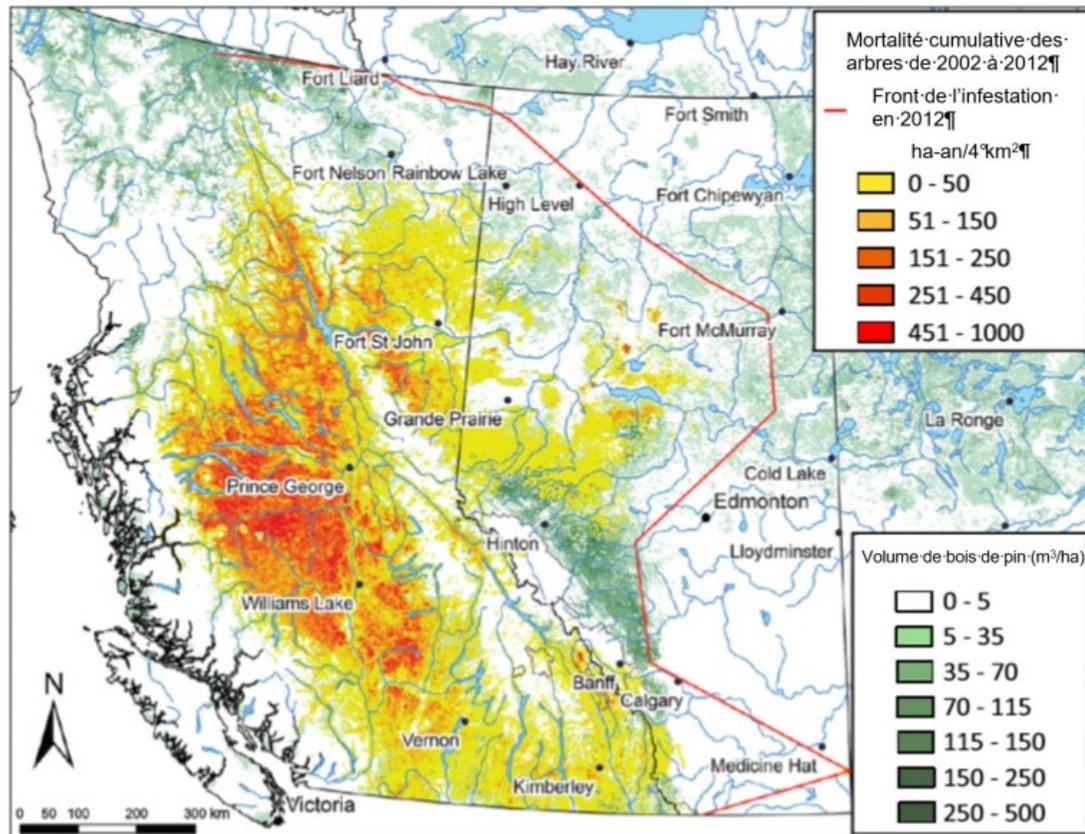
Les membres du Comité ont appris que les deux infestations les plus persistantes d'espèces indigènes au Canada sont celles du [dendroctone du pin ponderosa](#) dans l'Ouest canadien et de la [tordeuse des bourgeons de l'épinette](#) dans les régions forestières boréales, des Grands Lacs et acadienne. L'infestation actuelle de dendroctone du pin ponderosa a commencé en Colombie-Britannique à la fin des années 1990 et s'est depuis propagée vers le nord et vers l'est, soit au-delà de son aire de répartition naturelle des pins tordus latifoliés. S'attaquant aux forêts des montagnes Rocheuses, le dendroctone du pin ponderosa est maintenant considéré comme une espèce envahissante puisqu'il se reproduit sur le pin gris de la forêt boréale. Il a tué des arbres sur environ 16 millions d'hectares de forêts à prédominance de pins en Colombie-Britannique. Selon des témoins, il pourrait continuer de se propager en Alberta et ailleurs (figure 3)<sup>5</sup>.

---

politiques, Direction de l'intégration des sciences et des politiques, Division de la coordination de la recherche et de l'intégration, Service canadien des forêts, RNCan); [Carroll](#) (à titre personnel); [Young](#) (ANFA); et [Ressources naturelles Canada](#).

- 5 RNNR, *Témoignages* : [Carroll](#) (UBC); [Bélanger](#) (APFC); [Briand](#) (West Fraser Mills Ltd.); [Darlene Upton](#) (vice-présidente, Établissement et conservation des aires protégées, Agence Parcs Canada); [Peter Henry](#) (chef, Section des guides forestiers et de la sylviculture, Division des politiques, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et des Forêts); [Young](#) (ANFA); [MacFarlane](#) (RNCan); [Diane Nicholls](#) (sous-ministre adjointe, forestière en chef, Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development de la Colombie-Britannique).

**Figure 3 : Mortalité cumulative des arbres causée par le dendroctone du pin ponderosa, 2002-2012**



Source : RNNR, *Témoignages*, [Alex Chubaty](#) (coordonnateur de modélisation spatiale, fRI Research, Programme de paysages sains, à titre personnel), d'après [Cooke BJ, Carroll AL.](#) (2017).

Des données probantes remontant aux années 1700 indiquent que des éclosions cycliques de la tordeuse des bourgeons de l'épinette se produisent dans l'Est du Canada tous les 30 à 40 ans. Depuis 2006, les populations de tordeuse sont en croissance constante au Québec et ont défolié environ 7 millions d'hectares d'arbres en 2017. L'infestation s'est répandue du Bas-Saint-Laurent jusqu'au nord du Nouveau-Brunswick en 2016 pour atteindre la région de Miramichi en 2017. Selon [Chris Ward](#), du ministère



du Développement de l'énergie et des ressources du Nouveau-Brunswick, la tordeuse est l'insecte le plus menaçant pour les forêts de cette province<sup>6</sup>.

Des témoins ont discuté d'importantes infestations d'autres insectes forestiers, dont la [tordeuse du pin gris](#) de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan, le [dendroctone du Douglas](#), le [dendroctone de l'épinette](#) et le [scolyte du sapin](#) de la Colombie-Britannique, ainsi que certaines espèces exotiques comme la [spongieuse](#), d'origine eurasiennne, le [longicorne](#) et l'[agrile du frêne](#), originaires d'Asie, et le [longicorne brun de l'épinette](#), venu d'Europe<sup>7</sup>.

## CONSÉQUENCES ET FACTEURS DE MENACE

Les membres du Comité ont appris que les infestations d'insectes actuelles nuisent à notre environnement, à notre économie et aux populations vivant des ressources forestières en raison de leurs conséquences :

- **Elles ont des effets nuisibles sur la santé et la biodiversité des forêts, créant, de ce fait, les conditions propices à d'autres infestations d'insectes.** Selon [Mme Cooke](#), on considère que la propagation des insectes envahissants est, en ordre d'importance, « le deuxième facteur de risque menaçant la biodiversité, après la perte d'habitat ». En attaquant et en tuant un nombre important d'arbres, les insectes peuvent « réduire l'habitat des animaux et des insectes indigènes, créer des trous dans la canopée qui modifient le microclimat forestier et rendre les forêts souvent encore plus vulnérables à d'autres espèces envahissantes, ce qui réduit globalement la biodiversité ».

---

6 RNNR, *Témoignages* : [Upton](#) (Parcs Canada); [Chris Ward](#) (sous-ministre adjoint par intérim, ministère du Développement de l'énergie et des ressources du Nouveau-Brunswick); [Henry](#) (ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et des Forêts); [Young](#) (ANFA); [MacFarlane](#) (RNCan).

7 RNNR, *Témoignages* : [Henry](#) (ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et des Forêts); [Young](#) (ANFA); [Nicholls](#) (Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development de la Colombie-Britannique); [Beth McEwen](#) (gestionnaire à la gestion de la zone naturelle et forestière, Foresterie urbaine, Ville de Toronto).

- **Elles diminuent les stocks et la qualité de la fibre de bois, ce qui a une incidence sur l'emploi dans la foresterie et l'activité économique**<sup>8</sup>. Le dendroctone du pin ponderosa a détruit plus de la moitié des pins exploitables en Colombie-Britannique, ce qui met en péril les populations et les entreprises tributaires des ressources forestières<sup>9</sup>. Au Nouveau-Brunswick, les données montrent que les infestations de la tordeuse des bourgeons de l'épinette pourraient entraîner une réduction de 20 % des stocks de bois<sup>10</sup>. Il est également reconnu que les insectes exotiques, dont la spongieuse originaire d'Europe et d'Asie, menacent l'économie forestière en s'attaquant aux espèces d'arbres ayant une importance économique<sup>11</sup>.
- **Elles menacent le patrimoine naturel canadien, dont les parcs nationaux et les arbres en milieu urbain**<sup>12</sup>. Selon [Darlene Upton](#), de Parcs Canada, les éclosions actuelles d'insectes menacent plusieurs sites historiques et parcs partout au Canada, notamment à Banff, à Kootenay, à Yoho, à Jasper, à Kouchibouguac, et peut-être au parc national Fundy. Comme l'a souligné [Beth McEwen](#), de la Ville de Toronto, il ne faut pas sous-estimer la valeur économique, sociale et affective des arbres : « Le rassemblement pour sauver le chêne sur la promenade Coral Gable, à North York [à Toronto], témoigne du lien affectif que certains résidents établissent avec les arbres. » [Mme McEwen](#) a ajouté que les infestations d'insectes forestiers et les maladies ont eu « des répercussions économiques importantes sur les forêts canadiennes ».
- **Elles pourraient accroître les risques de feu de forêt**. Selon de nouvelles données, les insectes forestiers, en détruisant les arbres, pourraient

---

8 RNNR, *Témoignages* : [MacFarlane](#) (RNCAN); [Briand](#) (West Fraser Mills Ltd.); [Cooke](#) (Invasive Species Centre); [William Anderson](#) (directeur exécutif, Direction de la protection des végétaux et biosécurité, Agence canadienne d'inspection des aliments [ACIA]); [Nicholls](#) (Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development de la Colombie-Britannique); [Ward](#) (ministère du Développement de l'énergie et des ressources du Nouveau-Brunswick); [Gail Wallin](#) (présidente, Conseil canadien sur les espèces envahissantes [CCEE]); [Fédération canadienne des municipalités](#).

9 RNNR, *Témoignages* : [MacFarlane](#) (RNCAN); [Briand](#) (West Fraser Mills Ltd.); [Nicholls](#) (Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development de la Colombie-Britannique).

10 RNNR, *Témoignages* : [Ward](#) (ministère du Développement de l'énergie et des ressources du Nouveau-Brunswick).

11 RNNR, *Témoignages* : [Wallin](#) (CCEE).

12 RNNR, *Témoignages* : [Upton](#) (Parcs Canada); [McEwen](#) (Ville de Toronto); [Fédération canadienne des municipalités](#).



accroître la charge de combustibles, jusqu'à ce que celle-ci provoque des incendies de forêt<sup>13</sup>. Selon [Mme Upton](#) et [Kim Connors](#), du Centre interservices des feux de forêt du Canada, le fait qu'on ait observé que les feux de forêt se produisent de manière plus fréquente ou plus importante dans des zones infestées d'insectes forestiers, comme c'est le cas en Colombie-Britannique (2017-2018) et en Ontario (2018), peut appuyer partiellement une telle hypothèse.

- **Elles contribuent aux émissions de gaz à effet de serre du Canada.** Lorsque des arbres vieillissent, sont endommagés ou meurent, ces puits de carbone se transforment en sources de carbone. En ce sens, les infestations d'insectes réduisent la capacité naturelle de séquestration de carbone des forêts du Canada<sup>14</sup>.

Les insectes forestiers peuvent se propager par diverses routes de commerce et de transport. Comme l'a déclaré [William Anderson](#) de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), ils sont « des auto-stoppeurs notoires [qui] ne se limitent pas aux produits agricoles et forestiers. On les retrouve sur tout, des pièces d'automobiles aux décorations, en passant par les meubles. » Les déplacements de bois de chauffage et de billots de frêne font partie des facteurs de risques à surveiller dans le cadre des activités quotidiennes, comme l'indique la campagne « [Ne déplacez pas le bois de chauffage](#) » de l'ACIA.

*Vu son origine et son ampleur, l'épidémie du dendroctone du pin ponderosa représente un des exemples de conséquences des changements climatiques les plus cités dans le monde.*

Étienne Bélanger,  
Association des produits forestiers du Canada

Les membres du Comité ont aussi appris que l'extinction des feux de forêt et les changements climatiques favorisent la propagation des insectes forestiers par voie de

---

13 RNNR, *Témoignages* : [Carroll](#) (UBC); [Chubaty](#) (à titre personnel); [Briand](#) (West Fraser Mills Ltd.); [Upton](#) (Parcs Canada); [Nisbet](#) (Invasive Species Centre).

14 RNNR, *Témoignages* : [MacFarlane](#) (RNCan).

transfert dans l'environnement<sup>15</sup>. Par exemple, selon [M. Carroll](#), professeur à l'Université de la Colombie-Britannique, le succès en matière d'extinction des feux de forêt au pays, et en particulier dans sa province, a causé une augmentation du nombre d'arbres plus âgés, qui sont « une source alimentaire de prédilection pour le dendroctone du pin ponderosa », ce qui a permis aux populations de cet insecte de se multiplier et d'atteindre « des niveaux sans précédent ». Qui plus est, au cours des dernières années, l'infestation de dendroctone du pin ponderosa a été exacerbée par des périodes moins nombreuses de températures froides en hiver (c.-à-d. de -35 °C à -40 °C), lesquelles sont nécessaires pour contrôler les populations de cet insecte, et par des étés plus secs, ce qui a entraîné une augmentation du nombre d'arbres subissant un stress hydrique, lesquels sont sujets au dendroctone du pin<sup>16</sup>.

Des témoins ont aussi expliqué que les bouleversements des régimes climatiques peuvent nuire à la santé des forêts, et donc affaiblir leur résistance aux espèces exotiques et envahissantes. Selon [Chris Norfolk](#), du gouvernement du Nouveau-Brunswick, ce sont « les conséquences cumulatives qui découlent non seulement de l'état environnemental direct créé par le changement climatique, soit des événements météorologiques extrêmes ou des températures plus chaudes, mais aussi de l'apparition de nouvelles voies d'introduction de ravageurs, qui rendront difficile la lutte [intégrée contre les ravageurs forestiers] dans l'avenir ».

## COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Près de 90 % des forêts canadiennes relèvent de la compétence des provinces et des territoires. Pour le reste, 6,2 % sont des terres privées, 2 % appartiennent à des Autochtones, et 1,6 %, au gouvernement du Canada (figure 4). Au fédéral, le Service canadien des forêts (SCF) offre du soutien en matière de recherche et de politiques par des activités de surveillance des insectes forestiers et par l'élaboration de solutions dans plusieurs [centres de recherche](#) au pays pour lutter contre les infestations; Parcs Canada est responsable des stratégies de lutte contre les insectes dans les parcs nationaux, et l'ACIA œuvre à la protection des ressources canadiennes et de l'environnement contre

---

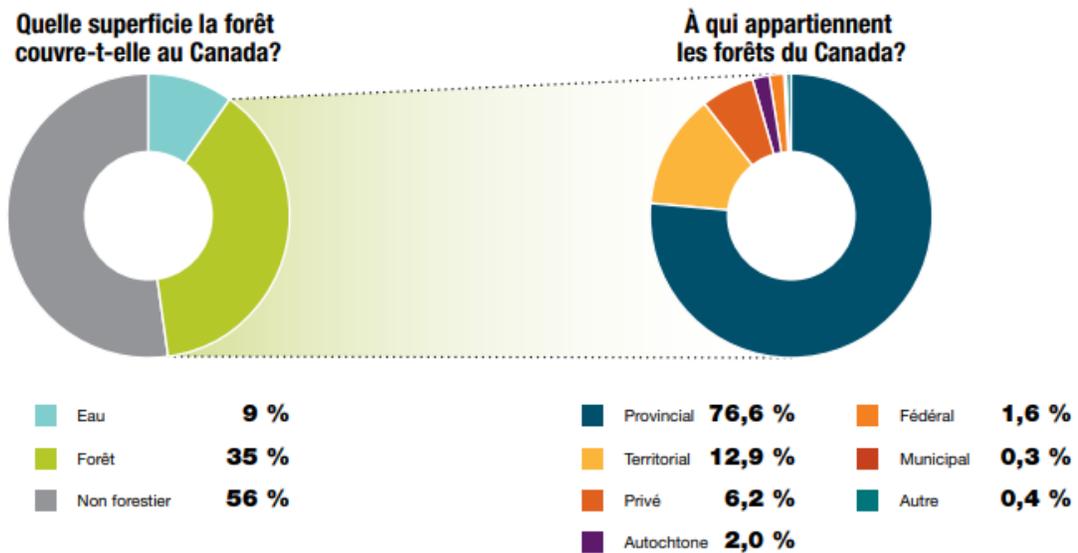
15 RNNR, *Témoignages* : [MacFarlane](#) (RNCa); [Bélangier](#) (APFC); [Carroll](#) (UBC); [Nicholls](#) (Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development de la Colombie-Britannique); [McEwen](#) (Ville de Toronto); [Jozef Ric](#), superviseur à la santé des forêts, Foresterie urbaine, Ville de Toronto; [Chubaty](#) (à titre personnel); [Norfolk](#) (ministère du Développement de l'énergie et des ressources du Nouveau-Brunswick); [Henry](#) (ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et des Forêts); [Gilles Seutin](#), scientifique en chef des écosystèmes, Direction générale de l'Établissement et conservation des aires protégées, Parcs Canada; [Michael Rosen](#), président, Arbres Canada; [fRI Research](#).

16 RNNR, *Témoignages* : [MacFarlane](#) (RNCa); [Bélangier](#) (APFC); [Carroll](#) (UBC); [Nicholls](#) (Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development de la Colombie-Britannique); [fRI Research](#).



les insectes exotiques envahissants par la surveillance et l'inspection des voies d'entrée réglementées des produits végétaux. L'ACIA représente aussi le Canada à la [Convention internationale pour la protection des végétaux](#), qui œuvre à la promotion de l'élaboration et de la mise en œuvre de normes et de pratiques phytosanitaires internationales<sup>17</sup>.

Figure 4 : Propriété des terres forestières au Canada



Source : [Ressources naturelles Canada](#).

*Les ravageurs forestiers ne connaissent pas les limites municipales ou provinciales ni les frontières internationales. Les scientifiques du gouvernement fédéral sont bien placés pour coordonner la recherche sur les ravageurs considérés comme un risque élevé pour les forêts canadiennes.*

Beth McEwen,  
Ville de Toronto

Des témoins ont fait valoir la nécessité d'établir des partenariats intergouvernementaux pour élaborer des stratégies efficaces de lutte contre les insectes, en soulignant l'importance du soutien offert par le gouvernement fédéral au titre du financement et

17 RNNR, *Témoignages* : [MacFarlane](#) et [St-Germain](#) (RNCAN); [Upton](#) (Parcs Canada); [Anderson](#) (ACIA); [Bélanger](#) (APFC); [Propriété des terres forestières](#) et [Lois forestières du Canada](#) (RNCAN).

de la recherche<sup>18</sup>. Par exemple, [M. Ward](#) a indiqué au Comité que la stratégie d'intervention précoce (SIP) du [Partenariat pour une forêt en santé](#) visant à lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans le Canada atlantique a produit des résultats mesurables :

La nature collaborative du programme [de la SIP] est un modèle de façon dont on peut réussir à mettre en œuvre la gestion des perturbations à grande échelle. Ce programme montre que plusieurs organismes ayant des intérêts et des buts différents peuvent travailler efficacement pour l'atteinte d'un objectif commun : la préservation des valeurs forestières contre la nature destructrice de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. L[la SIP a connu] un succès mesurable. En 2018, moins de 1 000 hectares de défoliation ont été recensés au Nouveau-Brunswick, ce qui est moins que la superficie recensée en 2017.

Par ailleurs, les membres du Comité ont appris que la collaboration entre le gouvernement fédéral et la Ville de Toronto a mené les longicornes asiatiques « très près de leur éradication<sup>19</sup> », et que les efforts intergouvernementaux déployés avec l'Alberta et la Saskatchewan pour la lutte contre la propagation vers l'est du dendroctone du pin ponderosa ont permis de réaliser certains progrès<sup>20</sup>. Des témoins ont fait part d'autres partenariats auxquels participe le gouvernement fédéral, dont la [Stratégie nationale de lutte contre les ravageurs forestiers](#), le réseau Turning Risk Into Action for the Mountain Pine Beetle Epidemic Network du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada ([TRIA-Net du CRSNG](#)), la [Stratégie canadienne sur la forêt urbaine](#) et l'[Organisation nord-américaine pour la protection des plantes \(NAPPO\)](#) [disponible en anglais seulement].

Malgré ces efforts, les membres du Comité ont appris qu'il fallait en faire davantage pour améliorer la capacité d'intervention et d'adaptation du Canada en vue de faire face aux infestations actuelles et futures d'insectes forestiers. À cette fin, des témoins ont recommandé que les gouvernements et les aménagistes forestiers envisagent les mesures suivantes :

- **Faire fond sur des stratégies de prévention et d'intervention précoce en améliorant la surveillance active et l'analyse des voies d'entrée à risque**

18 RNNR, *Témoignages* : [McEwen](#) (Ville de Toronto); [Henry](#) (ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et des Forêts); [Ward](#) et [Norfolk](#) (ministère du Développement de l'énergie et des ressources du Nouveau-Brunswick); [Upton](#) (Parcs Canada); [MacFarlane](#) et [St-Germain](#) (RNCan); [Cooke](#) (Invasive Species Centre); [Carroll](#) (à titre personnel); [Anderson](#) (ACIA); [Briand](#) (West Fraser Mills Ltd.); [Keith Atkinson](#) (président-directeur général, BC First Nations Forestry Council); [Rosen](#) (Arbres Canada).

19 RNNR, *Témoignages* : [McEwen](#) (Ville de Toronto).

20 RNNR, *Témoignages* : [Briand](#) (West Fraser Mills Ltd.); [Alex Chubaty](#) (à titre personnel).



ainsi que les inspections et les signalements à la frontière<sup>21</sup>. Comme l'a dit [M. Anderson](#), « [m]ieux vaut prévenir que guérir ». Lorsqu'une espèce envahissante est déjà très bien implantée dans un territoire, l'éradication est beaucoup moins probable et elle est plus coûteuse<sup>22</sup>. Les témoins ont évoqué plusieurs modèles de détection précoce des éclosions et des interventions, dont la SIP du Canada atlantique, le projet [Early Detection & Rapid Response \(EDRR\) Network Ontario](#) (projet de réseau ontarien de détection précoce et d'intervention rapide) [disponible en anglais seulement] et l'[Early Detection & Distribution Mapping System](#) (système plurigouvernemental de détection précoce et de cartographie de la distribution) [disponible en anglais seulement]. Selon [M. Ward](#), la SIP est « une solution à 300 millions de dollars à un problème de 15 milliards de dollars ». Elle a le potentiel de devenir la nouvelle norme en matière de lutte contre les infestations d'insectes dans tout le pays<sup>23</sup>.

- **Assurer un financement à long terme pour soutenir des mesures de lutte contre les infestations persistantes d'insectes, en particulier celle du dendroctone du pin ponderosa.** Les membres du Comité ont appris que de nombreux aménagistes forestiers auraient besoin de financement supplémentaire afin d'améliorer la lutte contre les insectes dans les territoires relevant de leur compétence<sup>24</sup>. Quant à l'infestation du dendroctone du pin ponderosa, des témoins ont souligné qu'il était nécessaire d'avoir un financement plurigouvernemental cohérent afin de réduire la probabilité que cet insecte se propage davantage vers l'est<sup>25</sup>. Selon [Diane Nicholls](#), du Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development de la Colombie-Britannique, la collaboration la plus utile de la part du gouvernement fédéral consiste à fournir un programme de financement assorti de résultats clairs (c.-à-d.

---

21 RNNR, *Témoignages* : [Anderson](#) (ACIA); [Cooke](#) (Invasive Species Centre); [Wallin](#) (CCEE); [Ward](#) (ministère du Développement de l'énergie et des ressources du Nouveau-Brunswick); [MacFarlane](#) (RNCan); [Rosen](#) (Arbres Canada); [McEwen](#) (Ville de Toronto); [Conseil canadien sur les espèces envahissantes](#).

22 RNNR, *Témoignages* : [Cooke](#) (Invasive Species Centre).

23 RNNR, *Témoignages* : [Ward](#) (ministère du Développement de l'énergie et des ressources du Nouveau-Brunswick); [MacFarlane](#) (RNCan).

24 RNNR, *Témoignages* : [Cooke](#) (Invasive Species Center); [Young](#) (ANFA); [McEwen](#) (Ville de Toronto); [Briand](#) (West Fraser Mills Ltd.); [Bélanger](#) (APFC); [Atkinson](#) (BC First Nations Forestry Council); [Chubaty](#) (à titre personnel); [Conseil canadien sur les espèces envahissantes](#).

25 RNNR, *Témoignages* : [Carroll](#) (UBC); [Briand](#) (West Fraser Mills Ltd.); [Chubaty](#) (à titre personnel); [David MacLean](#) (professeur émérite, Université du Nouveau-Brunswick, à titre personnel).

qui indiquent « ce à quoi le financement pourrait servir et la façon dont il devrait être utilisé »), tout en laissant le soin à la province de l'appliquer.

- **Comblent les écarts de connaissances entre les provinces et les territoires par des occasions de formation ou de transfert des compétences et des campagnes de sensibilisation de la population.** Comme l'ont fait valoir les témoins, les insectes forestiers n'obéissent pas aux frontières politiques. L'efficacité de la lutte contre ces insectes dépend de la capacité des administrations voisines d'agir avec des connaissances et des compétences comparables. [Mme Cooke](#) a d'ailleurs recommandé que le gouvernement fédéral coordonne un réseau de partage des données pour permettre à tous d'avoir accès aux mêmes renseignements. En outre, plusieurs témoins ont souligné l'importance de l'acquisition de compétences, de la formation et des campagnes de sensibilisation de la population pour ancrer les pratiques de réduction des risques dans les normes de la société. La campagne « [Ne déplacez pas le bois de chauffage](#) » de l'ACIA est un exemple de ces campagnes de sensibilisation<sup>26</sup>.
- **Intégrer le savoir autochtone aux pratiques de lutte contre les insectes forestiers, en conformité avec l'[obligation de consulter](#) qui incombe à la Couronne**<sup>27</sup>. Même si l'on constate une collaboration croissante entre les peuples autochtones et les diverses administrations canadiennes, les membres du Comité ont appris qu'il faut poursuivre les travaux dans ce domaine. [Keith Atkinson](#), de la BC First Nations Forestry Council, a lancé un appel à « investir dans la recherche autochtone, dans l'avancement du savoir traditionnel et de la compréhension autochtone des terres et des ressources ». En outre, [M. Young](#) a fait valoir que pour accroître la participation des Autochtones, il faut créer des ressources et « un lieu propice [aux] solutions [autochtones] ».
- **Appuyer les municipalités canadiennes dans le cadre de leurs efforts visant à s'attaquer aux infestations sur leur territoire**<sup>28</sup>. Comme la

---

26 RNNR, *Témoignages* : [Cooke](#) et [Nisbet](#) (Invasive Species Centre); [Rosen](#) (Arbres Canada); [Léo Duguay](#), (vice-président, conseil d'administration, Arbres Canada); [Ward](#) (ministère du Développement de l'énergie et des ressources du Nouveau-Brunswick); [McEwen](#) (Ville de Toronto); [Nicholls](#) (Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development de la Colombie-Britannique).

27 RNNR, *Témoignages* : [Young](#) (ANFA).

28 RNNR, *Témoignages* : [Fédération canadienne des municipalités](#); [Rosen](#) (Arbres Canada).



propagation des espèces envahissantes suit les routes de commerce et de transport, de nombreuses infestations d'insectes commencent en milieu urbain<sup>29</sup>. Au Canada, les municipalités relèvent de la responsabilité constitutionnelle des provinces. [Michael Rosen](#) d'Arbres Canada a néanmoins suggéré que la foresterie urbaine soit reflétée dans les politiques fédérales, comme c'est le cas dans les autres pays du G7. Pour sa part, la [Fédération canadienne des municipalités](#) a demandé au gouvernement fédéral d'« [engager] les municipalités dans la conception et l'exécution de programmes de lutte contre les ravageurs forestiers et [de fournir] des ressources aux administrations locales qui participent directement à la diminution de leur propagation ».

- **Adapter les pratiques et les politiques en matière de gestion forestière aux changements écologiques et climatiques<sup>30</sup>.** Les membres du Comité ont appris qu'il faut adapter les pratiques en matière de gestion forestière aux changements en milieu forestier. Par exemple, des témoins ont indiqué que l'on pourrait élargir les programmes de recherche afin de mieux comprendre le comportement des espèces envahissantes, comme le dendroctone du pin ponderosa, dans de nouveaux milieux hôtes<sup>31</sup>, que l'on pourrait modifier les régimes de récolte afin de les concentrer sur le bois infecté par les insectes<sup>32</sup>, et que les politiques gouvernementales pourraient être adaptées afin de permettre une plus grande diversification des espèces d'arbres et des structures des forêts<sup>33</sup>. De nombreux témoins ont souligné que certaines techniques de reboisement avaient affaibli la capacité des forêts de survivre aux stress comme les infestations de ravageurs<sup>34</sup>. En particulier, ils ont fait valoir

---

29 RNNR, *Témoignages* : [Cooke](#) (Invasive Species Centre).

30 RNNR, *Témoignages* : [Carroll](#) (UBC); [Nicholls](#) (Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development de la Colombie-Britannique); [fRI Research](#); [Henry](#) (ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et des Forêts); [Wallin](#) (CCEE); [McEwen](#) (Ville de Toronto); [Atkinson](#) (BC First Nations Forestry Council); [Kim Connors](#) (directeur exécutif, Centre interservices des feux de forêt du Canada Inc.); [Young](#) (ANFA).

31 RNNR, *Témoignages* : [Henry](#) (ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et des Forêts); [McEwen](#) (Ville de Toronto).

32 RNNR, *Témoignages* : [Upton](#) (Parcs Canada); [MacLean](#) (à titre personnel); [MacFarlane](#) (RNCAN); [Chubaty](#) (à titre personnel); [Nicholls](#) (Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development de la Colombie-Britannique).

33 RNNR, *Témoignages* : [Carroll](#) (UBC); [MacLean](#) (à titre personnel); [Chubaty](#) (à titre personnel); [Bélanger](#) (APFC).

34 *Ibid.*

que le fait de reboiser une parcelle, puis d’y replanter une seule espèce (comme le pin tordu latifolié) d’une façon homogène qui ne reflète pas la composition naturelle de la forêt, nuit à sa résilience. Comme [Gilles Seutin](#) de Parcs Canada l’a expliqué, les forêts dont la composition est plus diversifiée sont moins susceptibles de connaître une infestation à grande échelle et des conséquences importantes. De plus, selon [Étienne Bélanger](#), « beaucoup des fondements juridiques des régimes forestiers en place ne permettent pas les changements nécessaires [à la composition des forêts] ».

Les témoins ont demandé au gouvernement fédéral d’élargir le dialogue national sur la lutte contre les insectes forestiers, en collaboration avec les différentes administrations et leurs intervenants<sup>35</sup>. [Derek MacFarlane](#) a affirmé que le Service canadien des forêts est généralement considéré comme « la seule entité nationale qui peut réunir les principaux acteurs au sein d’un groupe pour produire des résultats scientifiques pertinents et pratiques » qui sont utiles aux aménagistes forestiers et aux décideurs régionaux.

---

35 RNNR, *Témoignages* : [Bélanger](#) (APFC); [Cooke](#) (Invasive Species Centre); [Young](#) (ANFA); [McEwen](#) (Ville de Toronto); [Chubaty](#) (à titre personnel); [Fédération canadienne des municipalités](#); [Conseil canadien sur les espèces envahissantes](#).



## ANNEXE A LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b> William Anderson, directeur exécutif Direction de la protection des végétaux et biosécurité	2018/09/25	108
<b>Ministère des Ressources naturelles</b> Derek MacFarlane, directeur général régional Service canadien des forêts, Centre de foresterie de l'Atlantique  Jean-Luc St-Germain, analyste des politiques Direction de l'intégration des sciences et des politiques, Division de la coordination de la recherche et de l'intégration, Service canadien des forêts	2018/09/25	108
<b>Ministère du développement de l'énergie et des ressources du Nouveau-Brunswick</b> Chris Norfolk, gestionnaire Développement forestier  Chris Ward, sous-ministre adjoint par intérim	2018/09/25	108
<b>À titre personnel</b> Allan Carroll, professeur Département des sciences forestières et de la conservation, University of British Columbia	2018/09/27	109
<b>Association des produits forestiers du Canada</b> Étienne Bélanger, directeur Foresterie	2018/09/27	109
<b>Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario et des Forêts</b> Peter Henry, chef, section des guides forestiers et de la sylviculture Division des politiques	2018/09/27	109

<b>Organismes et individus</b>	<b>Date</b>	<b>Réunion</b>
<b>West Fraser Mills Ltd.</b> Richard Briand, directeur, secteur de la forêt	2018/09/27	109
<b>Invasive Species Centre</b> Tracey Cooke, directrice exécutive David Nisbet, directeur, partenariat et science	2018/10/02	110
<b>Agence Parcs Canada</b> Gilles Seutin, scientifique en chef des écosystèmes Direction générale de l'Établissement et conservation des aires protégées Darlene Upton, vice-présidente Établissement et conservation des aires protégées	2018/10/02	110
<b>À titre personnel</b> Alex Chubaty, coordonnateur de modélisation spatiale, fRI research Programme de paysages sains David MacLean, professeur émérite, University of New Brunswick	2018/10/04	111
<b>Conseil canadien sur les espèces envahissantes</b> Gail Wallin, présidente	2018/10/04	111
<b>BC First Nations Forestry Council</b> Keith Atkinson, président-directeur général	2018/10/16	112
<b>Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations and Rural Development of British Columbia</b> Diane Nicholls, sous-ministre adjointe, forestière en chef	2018/10/16	112
<b>Association Nationale de foresterie Autochtone</b> Bradley Young, directeur général	2018/10/16	112
<b>Centre interservices des feux de forêt du Canada Inc.</b> Kim G. Connors, directeur exécutif	2018/10/18	113
<b>Ville de Toronto</b> Beth McEwen, gestionnaire à la gestion de la zone naturelle et forestière Foresterie urbaine Jozef Ric, superviseur à la santé des forêts Foresterie urbaine	2018/10/18	113

<b>Organismes et individus</b>	<b>Date</b>	<b>Réunion</b>
<b>Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile</b> Calvin Christiansen, directeur général Centre des opérations du gouvernement Patrick Tanguy, sous-ministre adjoint Secteur de la gestion des urgences et des programmes	2018/10/18	113
<b>Arbres Canada</b> Léo Duguay, vice-président Conseil d'administration Michael Rosen, président	2018/10/18	113



## **ANNEXE B**

# **LISTE DES MÉMOIRES**

---

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

**Conseil canadien sur les espèces envahissantes**

**Fédération canadienne des municipalités**

**fRI Research Informing Land and Resource Management**

**Ville de Montréal**



# DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents ([réunions n<sup>os</sup> 108 à 113, 121, 124 et 126](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,  
James Maloney



# Ravageurs forestiers – Rapport supplémentaire

RNNR

(11 janvier 2019)

---

Les conservateurs du Canada continuent à se préoccuper des difficultés du secteur forestier canadien, notamment l'incapacité du gouvernement libéral actuel de négocier un accord sur le bois d'œuvre. Ils se préoccupent aussi des initiatives libérales comme la taxe fédérale sur le carbone, les énormes tracasseries administratives prévues dans les projets de loi C-68 et C-69 qui portent sur le développement rural, et les normes sur le carburant que proposent les libéraux, qui feront tous augmenter les coûts d'affaires au Canada et ont déjà mené à des pertes d'emplois, des fermetures d'usines et au retrait de la part des entreprises forestières de leurs investissements du Canada au profit des États-Unis.

En 2006, l'ancien gouvernement conservateur a réussi à négocier l'Accord sur le bois d'œuvre résineux entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique, ce qui a mené au rétablissement de l'accès aux marchés américains et au remboursement de plus de 5 milliards de dollars en dépôts douaniers aux producteurs canadiens. Le gouvernement conservateur précédent a aussi soutenu le secteur forestier au moyen de mesures comme l'Initiative sur la compétitivité à long terme de l'industrie forestière, le Programme des collectivités forestières et le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière. Entre 2006 et 2008, ce soutien s'est concrétisé par l'injection de 400 millions de dollars dans le programme fédéral sur le dendroctone du pin ponderosa pour lutter contre l'infestation de ce parasite, et de 2,3 millions de dollars pour bonifier le financement des mesures de contrôle de la propagation de l'infestation et investir dans des projets à l'Université du Nord de la Colombie-Britannique.

L'approche proactive adoptée par le gouvernement précédent pour lutter contre les ravageurs forestiers comprenait aussi 18 millions de dollars investis en 2014 dans des mesures de prévention précoces contre la propagation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Canada atlantique et au Québec.

Les conservateurs siégeant au comité ont été soulagés quand le gouvernement s'est dit d'accord avec la position conservatrice que la prise de mesures immédiates est requise pour régler le problème du dendroctone du pin ponderosa.

Après les observations faites par le député de St. John's-Est, on avait craint que le Parti libéral n'appuie aucune mesure visant à lutter contre l'infestation du dendroctone du pin. Le député libéral de St. John's-Est avait laissé entendre que « la nature suivra son cours » et, comme député, il a remis en question, « pourquoi nous prendrions des mesures », en demandant : « Pourquoi essayons-nous de gérer une crise qui n'est pas gérable? » Il a aussi affirmé : « J'essaie de comprendre pourquoi nous ne devrions pas tout simplement laisser les choses comme elles sont. »

Les conservateurs du Canada sont d'accord avec la réponse à ces observations alarmantes, énoncée le 16 octobre 2018 par Bradley Young, le directeur exécutif de l'Association nationale de foresterie autochtone, dans laquelle il a affirmé que « dire à la collectivité qui se trouve au

beau milieu d'une forêt d'allumettes sur le point de s'allumer qu'elle ne devrait rien faire, c'est mettre le feu aux poudres pour occasionner des pertes de vies humaines et causer la dévastation. »

Les travailleurs du secteur forestier du Canada paient de leurs emplois les erreurs du premier ministre Justin Trudeau. Les collectivités rurales qui dépendent de l'industrie forestière peuvent compter sur Andrew Scheer pour améliorer leur situation et rendre la vie plus abordable dans les milieux ruraux en annulant les tracasseries administratives libérales!